



## ÉDITORIAL

Fleixoises, Fleixois

Une année scolaire se termine et l'école a pu fonctionner malgré la crise du Covid. Une partie de l'équipe pédagogique va nous quitter et nous accueillerons 3 nouveaux instituteurs à la prochaine rentrée scolaire. Merci aux institutrices qui nous quittent pour le travail pédagogique qu'elles ont effectué au sein de notre école Marie-Claude SERRES.

Nous prenons actuellement, en mairie, les inscriptions à l'école. Je rappelle que l'éducation est obligatoire dès 3 ans.

La pandémie n'est pas encore derrière nous et même si nous ne sommes plus soumis aux restrictions de se rassembler nous devons néanmoins observer lors des rassemblements les consignes sanitaires. La vaccination se poursuit pendant l'été et je vous encourage à envisager d'y recourir.

Le comité des fêtes organise la fête du village les 7 8 et 9 Août. Vous en trouverez le programme en page intérieure. Lors du feu d'artifice, il sera conseillé de porter le masque.

Les Conseillers Municipaux restent mobilisés, avec le personnel communal, pour entretenir et embellir notre village. Après le nettoyage des quais c'est maintenant au tour du lavoir de subir une cure de jeunesse. Nous allons également profiter de l'été pour refaire le sol de la salle de sieste maternelle qui a subi quelques dégâts dus à des infiltrations d'eau.

La mise en place d'une serre nous a permis, grâce au travail de bénévoles, de fleurir notre village.

Plusieurs personnes nous ont interpellés concernant les bruits de voisinage. Nous vous rappelons les horaires à respecter pour la tranquillité de tous. Le Conseil national du **bruit** a émis un avis favorable au bricolage lorsque vous respectez les **horaires** suivants pour faire vos travaux bruyants :  
De **9h à 12h et de 14h à 19h30** en semaine.  
De **9h à 12h et de 15h à 19h** le samedi.  
De **10h à 12h** les dimanches et jours fériés

Je vous souhaite de passer un bon été et de bonnes vacances.

Lionel Filet



### « Les Nouvelles » est le journal municipal

Vous y trouverez les informations concernant les réunions et manifestations, les appels à inscriptions ou à participations, les délibérations du Conseil Municipal...  
Veuillez les lire attentivement et en prendre bonne note !

Pensez à consulter le site internet  
de la commune : [www.leflex.fr](http://www.leflex.fr)  
ainsi que Facebook et PanneauPocket



## CONSEIL MUNICIPAL

Le mercredi 28 avril 2021, le conseil municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur le Maire, Lionel FILET.

Voici le résumé des décisions prises.

Les comptes rendus dans leur intégralité sont consultables sur le site internet de la commune [www.lefleix.fr](http://www.lefleix.fr) rubrique Vie Municipale, Comptes rendus du Conseil Municipal.

### **CREATION REGIE COMMUNALE**

Monsieur le Maire indique que la direction générale des Finances Publiques est engagée dans une trajectoire de suppression des espèces depuis Juillet 2020.

La deuxième étape consiste en la mise en œuvre, au cours du printemps 2021, des dépôts et retraits des espèces auprès d'un prestataire de service à savoir la banque postale.

***Le conseil après en avoir délibéré à l'unanimité***

***DECIDE de :***

- la transformation de la régie périscolaire en une régie dite « régie de recettes Communale »
- la suppression de la décision du 29 mai 2007 et suivants portant sur la modification de la régie photocopie et des actes modificatifs suivants,
- la suppression de la décision du 03 septembre 2009 et suivants portant sur la modification de la régie droit de place marché local forain et assimilés,

### **TARIFS REGIE de RECETTE COMMUNALE**

Compte tenu de la décision de création d'une régie Communale globalisée pour les paiements des repas pris au restaurant scolaire, des passages à la garderie, des droits de place, des frais de photocopie et divers.

Le conseil Municipal après en avoir délibéré, décide des tarifications qui sont maintenues à l'identique.

### **Lotissement La VAURE II**

Monsieur le Maire indique que la Commune est propriétaire des parcelles 1106 et 1108 située rue des frères Reclus. Ces terrains ont été classés constructibles lors de la validation du PLUI communautaire en date du 13 Janvier 2020.

Ces terrains sont destinés à être vendus pour des constructions individuelles.

Des travaux doivent être entrepris pour créer une voie de desserte du futur lotissement. Lors de cette création il sera mis en place les réseaux d'eau d'électricité de téléphonie et d'assainissement.

Un appel d'offre sera mis en place pour la réalisation de ces travaux.

Le prix de vente a été fixé à 20 € du m<sup>2</sup>.

Délibération : Le Conseil Municipal après en avoir délibéré autorise Monsieur le Maire :

A procéder à la réalisation des travaux en vue de la viabilisation des 10 lots du lotissement sus la maîtrise d'œuvre d'Advice Ingénierie.

De procéder à la vente des terrains soit directement, soit par mandat auprès de SAFTI.

### **Mise en place d'un budget annexe La Vaure II**

Les opérations de lotissements doivent être suivies au sein de budgets annexes.

Ces budgets annexes sont soumis à l'instruction budgétaire et comptable de la collectivité de rattachement. En M14, un développement spécifique est consacré au suivi de ces activités.

Monsieur le Maire propose que dans le cadre de la réalisation d'un lotissement à la Vaure il y a lieu de mettre en place un budget annexe pour la gestion financière de ce lotissement.

Délibération : Le Conseil Municipal après en avoir délibéré autorise Monsieur le Maire

A créer un budget annexe pour la réalisation du lotissement la VAURE II.

### **Assujettissement du budget annexe La Vaure II à la TVA**

Monsieur le Maire propose que ce budget soit soumis à l'assujettissement à la TVA en année N.

Délibération : Le Conseil Municipal après en avoir délibéré autorise Monsieur le Maire

A créer un budget annexe pour la réalisation du lotissement la VAURE II assujetti à la TVA.

### **Frais Fonctionnement Ecole Publique MARIE-CLAUDE SERRES des communes de FRAISSE MONFAUCON**

Monsieur le Maire rappelle que conformément à l'article L212-8 du code de l'éducation, une convention a été signée en date du 26 Juillet 2016 avec les Maires des communes de Fraise, Monfaucon pour établir le montant de la participation annuelle, des dites communes, aux frais de fonctionnement, des enfants de leurs communes respectives, qui fréquentent l'école primaire publique Marie-Claude SERRES.

Dans le cadre du budget de 2020, un accord à cette convention doit être établi, entre les trois communes, en réajustant la base relative aux frais de fonctionnement de l'école, (convention revue annuellement).

Cette convention doit être validée par les Maires des communes de Monfaucon et Fraise, et Le Fleix.

Le montant de la participation pour Fraise s'élève à : 2 640.35 €.

Le montant de la participation pour Monfaucon s'élève à : 9 199.31 €.

Ces participations ne prennent plus en compte les frais de transport scolaire qui sont maintenant une compétence CAB qui facturera directement aux communes de Monfaucon et Fraise. Nous ne gérons plus que les nôtres. La participation communale sera prévue d'ici la fin de l'année scolaire.

## Le Temple du Fleix

Depuis 18 mois, le Temple du Fleix, connu également sous le nom de Chateauneuf, est fermé aux fidèles de l'Eglise Protestante du Pays Foyen car il a subi l'effondrement de sa voûte. Un arrêté de péril a même dû être pris pour éviter tout risque d'accident sur les promeneurs du charmant sentier qui le contourne. Ayant entendu dire que la restauration du bâtiment allait pouvoir être entreprise, le représentant « *des Nouvelles* » est allé à la rencontre de M. Mignon, Président du Conseil Presbytéral du Pays Foyen, pour en savoir plus.

Le RDV a eu lieu par une chaude après-midi de juin....

Les portes du Temple sont ouvertes, et nous découvrons, en entrant, d'immenses échafaudages qui soutiennent la voûte et la charpente du bâtiment.

**Nouvelles : Nous sommes dans un lieu chargé d'Histoire(s) : à la fois celle de la noblesse locale, et celle des Protestants de la région de Sainte Foy. Depuis quand Chateauneuf est-il devenu un lieu de culte ?**

**M. Mignon :** Fin XVIème-début XVIIème siècle, La famille de Foix - Gurson a quitté le château "vieux", où a été signée « la Paix du Fleix » et qui se situait juste après le Port, et a fait construire un château de style Renaissance ici même, dont les travaux ont démarré en 1611. En 1799, six protestants du Fleix ont racheté ce qui restait du château, qui était devenu bien national car la bâtisse avait subi les affres de la Révolution. C'est le révolutionnaire Lakanal qui a ordonné sa destruction, mais le pavillon principal a subsisté. Ils l'ont transmis à la Communauté Protestante en 1805 qui en a fait un lieu de culte.

Au cours du XIXème, le bâtiment n'a guère changé. Les murs avaient été blanchis et y figuraient simplement des citations bibliques. C'est en 1898-99 qu'a eu lieu une restauration de l'intérieur avec la construction de cette voûte de 9,40 mètres de large, l'habillage des fenêtres et la création de la rosace. C'est l'architecte foyen Samuel Henriquet, fils de pasteur, qui en a dessiné les plans. On lui doit aussi l'Hôpital de Bergerac ainsi que le Temple et les belles villas de Vichy (et même l'école du Fleix, *ndlr* !) Ce monument historique est donc classé à double titre : pour le château du XVIIème et pour la restauration par Henriquet !

**Ce sont les intempéries et les infiltrations qui ont provoqué ce désastre ?**

**M. Mignon :** Sans doute, mais pas seulement. Pour réaliser la voûte conçue par Henriquet, les exécutants se sont permis de modifier un tant soit peu la charpente, ce qui a généré des contraintes supplémentaires sur les murs. Associé aux éventuelles fuites dans la toiture, le temps a fait le reste. Pour ce qui est de la façade du péristyle, ce sont les avions à réaction qui ont oeuvré ! Endommagé par les passages du mur du son à répétition à une certaine époque, le porche a été refait en béton, bien plus lourd... Les nouvelles forces ont fini par endommager le mur.

**Quel sera le coût d'une telle restauration et comment êtes-vous arrivé à boucler ce budget ?**

**M. Mignon :** On va finir autour de 800 000 € ! Charpente, toiture, voûte de briques, sol, mobilier... Vous pensez bien qu'avec le classement, tout doit être refait dans les règles de l'art (rires). Au tout début, je me disais qu'il était plus simple de le détruire... Mais l'architecte des Bâtiments de France s'est très vite manifestée, fait savoir qu'il en était hors de question, et qu'il fallait absolument refaire le décorum conçu par Henriquet. Car c'est unique en France, avec une maîtrise rare pour une telle largeur ! Ainsi, on a pu établir que les briques utilisées avaient été fabriquées par la briqueterie du Fleix (actuellement Art et Sol, *ndlr*). Les moules qui ont servi sont toujours sur leur site et pourront servir à nouveau pour en fabriquer à l'identique !

A partir de la validation de l'architecte, le financement intervient à hauteur de 40% par la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles). Nous sollicitons le Département et la Région pour 20% chacun. Nous faisons également une demande auprès de la Fondation du Patrimoine. Enfin, nos assurances interviennent sur les dégâts collatéraux : plancher, mobilier...

**Une idée du calendrier ?**

**M. Mignon :** Nous allons déposer la demande de permis dans les prochains jours. Notre architecte est très enthousiaste et pense que cela pourrait être achevé en 2022. Mais je conçois que cela se fera plutôt en deux tranches, en fonction du calendrier des finances, car nous n'avons pas les moyens d'avancer les fonds. Le plus urgent sera la charpente et la toiture de la tourelle qui sont fortement délabrées.

**Bravo à la Communauté Protestante d'avoir répondu présent à ce projet qui s'est imposé un peu de lui-même ! Et gageons que d'ici deux ans, le Temple retrouve le qualificatif qui fut en son temps celui du château : le Temple Neuf !**

**Propos recueillis par Claude Becquet**



## Françoise et Marcel DELPLACE MELIS

03.06.1961—03.06.2021  
60 ans de Mariage

### Françoise et Marcel DELPLACE MELIS

Françoise : 08.06.1943 Beaumont Sur Oise (95)  
Marcel : 30.08.1940 Paris 14ème

#### 2 Fils

Dominique 1964—Frédéric 1969

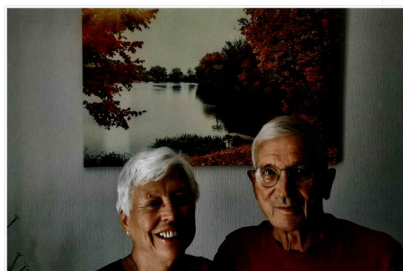
#### 4 Petits Enfants

Célia—Lory—Antony—Vincent

#### 2 Arrières Petites Filles

Adèle— Camille

Flexois depuis décembre 2001 et heureux de vivre dans cette commune.



### Anciens combattants

Commémoration restreinte, du 8 Mai 2021.

En respectant les règles sanitaires, à Saint Rémy, nous étions 7, Rémy BLEY comme porte drapeau, Jean-Paul GÉROME et Georges BERNARD, Monsieur le Maire et 3 personnes.

Pour Saint Méard, Robert JOVENIN porte drapeau, Jacques COOPMAN et Monsieur CLERC, Monsieur le Maire de Saint-Méard.

A Fougueyrolles, Pierre ETCHÉGOYEN comme porte drapeau, Jean-Claude LACOUR et Armel DUPONTEIL pour les anciens combattants, Monsieur le Maire. A Montfaucon, Guy SAGEAUX comme porte drapeau, Pierre DUPUY et Jean-Jacques TEULET étaient présents, Monsieur le Maire et Monsieur PAVAJOT porte drapeau.

Au Fleix 14 personnes, 4 porte drapeau, montée des couleurs, lecture message, dépôt de gerbes par Monsieur le Maire et Monsieur Salisse et pour les CATM par Marcel DELPLACE MÉLIS co Président section.

La douzaine de personnes sont montées à la stèle de Souleillou ou une gerbe à été déposée. Stèle repeinte par la section CATM.

Ou est donc passé notre 8 mai de 2019 avec 130 personnes au repas.

Notre section a bien exécuté sa mission et je tiens à remercier tous ceux qui ont participé.

Peut-être, pourrons nous célébrer le 11 novembre, toutes et tous avec l'amitié qui nous caractérise.

Enfin, nous allons (après avis favorable) faire un don à l'ONAC office anciens combattants à Périgueux 100 € pour la collecte du bleuet de France qui n'a pu être faite ce 8 mai pour les œuvres sociales des anciens combattants.

Les Présidents :

Georges BERNARD, Marcel DELPLACE MÉLIS

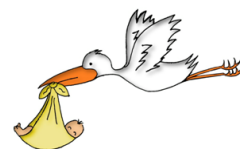


### Etat-Civil

#### Naissances :

MOUYNAT Gabin le 8 mars 2021

BIROT Logan le 12 avril 2021



#### Mariages :

BLANC Olivier et VILLEMIANE Claire le 29 mai 2021

VIDOTTO Frédéric et MONTEIL Carole le 19 juin 2021



#### Décès :

MASBOU Marie-Ange le 20 mars 2021

RÉGNIER Michel le 28 mars 2021

ARTUS Veuve TENSOU Renée le 18 mai 2021

BOURG Veuve ROUGIER Suzanne le 7 juin 2021

DAURIAC Olivier le 9 juin 2021



## Les Quais se refont une beauté !

A la suite des travaux engagés par la commune en 2019 qui ont permis l'extension du réseau et la construction d'une nouvelle Station d'Épuration, la source qui coulait depuis très longtemps en bas de l'escalier a vu son cours dévié et elle s'écoulait depuis au milieu des quais.

Il a donc été décidé en Conseil Municipal d'engager des travaux en avril dès le haut des quais en posant un drain qui permet de recevoir les eaux pluviales qui dévalent de la route.



Un caniveau a ensuite été reconstruit en pavés pour recueillir l'eau suintante de la source et la conduire en suivant le mur vers le ruisseau de La Patiole.



Ces travaux ont été rendus possibles grâce aux compétences de nos employés communaux, ils ont d'ailleurs été encouragés par les nombreux promeneurs et pêcheurs ravis de « l'assèchement » des quais juste avant le démarrage de la saison de pêche.

\*\*\*\*\*

Ces travaux ont été suivis par l'action d'une équipe de bénévoles (pleine d'énergie !) menée avec quelques conseillers et qui a décidé mi-mai de prolonger l'embellissement par un nettoyage en profondeur des pavés et des perrés à l'aide d'une moto-pompe et de plusieurs nettoyeurs haute-pression. Cette initiative sera suivie d'une 2<sup>ème</sup> journée pour terminer l'enlèvement des arbres poussant sur le perré. Qu'ils soient grandement remerciés de cette action vivement applaudie !



## Les Activités à la serre municipale



Grâce aux dons de plantes des fleixois (es), au travail de bouturage et d'arrosages réguliers, nous avons pu récupérer plus de 80 plants de fleurs, repiqués début mai dans les trois suspensions que vous retrouvez à la Tuilière, devant la maison des associations et à la salle des fêtes.

Pour la première année, c'est une réussite.

Vous remarquerez aussi, les nouvelles plantations le long du mur à l'arrière de la mairie, ainsi que l'embellissement de l'entrée de la rue du Port et des Canons par la pose d'une barque fabriquée et posée par une équipe de bénévoles et conseillers (ères).

Le lundi 30 août, à 9h nous nous retrouverons à la serre pour reprendre les bouturages de géranium et autres plantes, cette activité sera ouverte aux citoyens (nes) intéressés

Le terreau est en cours de préparation dans un nouveau composteur, acheté par la mairie.

Il se remplit des déchets de la cantine, épluchures, l'herbe des tontes et autres végétaux provenant du travail des employés communaux.

Merci à tous les participants et à bientôt





## Bibliothèque Municipale



Nous avons pu ouvrir et avoir un effectif d'emprunteurs réguliers, cette pandémie nous a malgré tout privé de nos jeunes lecteurs qui venaient le mardi soir ou le samedi en famille ainsi que le jeudi avec leur école. Nous avons acquis quelques nouveaux ouvrages, notamment jeunesse.

L'équipe des bénévoles s'est agrandi avec Juliette, nouvellement installée

### **Ouverture en juillet et août, le samedi de 10 h à 12 h seulement.**

Prochainement, si le protocole sanitaire le permet après la rentrée de septembre, nous espérons reprendre les matinées « scolaires » du jeudi une fois par mois pour les enfants des 2 écoles.

Une journée animation, rencontre et dédicace autour du nouvel album jeunesse « les herbes folles » d'Eric Guichard et Christelle Laouillaou (2 grands enfants du village) est en cours d'élaboration.

Nous allons relancer le projet de salon du livre le 21 novembre 2021

Nous vous rappelons que la bibliothèque est ouverte à tous, l'inscription, le prêt de livres sont gratuits si vous ne trouvez pas un ouvrage, nous pouvons vous le commander à la bibliothèque de Prignonrieux.

Si vous avez aimé une lecture, n'hésitez pas à nous en parler et à partager.

Bonnes vacances,  
Les bénévoles



*La lecture, une porte ouverte sur un monde enchanté  
François Mauriac*

## Les herbes folles Christel Laouillaou—Eric Guichard

**SOUSCRIPTION**

Madame, Monsieur,  
Nous avons le plaisir de vous annoncer l'édition du livre :


*"Les herbes folles"*  
de Christel Laouillaou et Eric Guichard

Descriptif de l'ouvrage : Un livre de 20 pages environ  
Format : L.21 cm x L.15.5 cm (à la Française)  
Façonnage : Dos carré collé - couverture souple 350g.  
Le prix du livre est fixé à 13,00 €. Pour les États-Unis et le reste du monde faire un virement : IBAN FR96 3600 0001 0001 0001 0001 000  
BK: SOGIEFRPP


Pour la France vous pouvez le commander sur le site : [www.tracclavie.com](http://www.tracclavie.com)  
Pour les États-Unis et le reste du monde faire un virement : IBAN FR96 3600 0001 0001 0001 0001 000  
BK: SOGIEFRPP

Ou envoyer un chèque à l'ordre de l'éditeur à l'adresse suivante :  
Editions Jean-Jacques Wuillaume, 404 all. Pichou  
43100 Moulinsaux - France  
La livraison de votre livre se fera dans les jours suivant la fin de la souscription. Merci de bien préciser l'adresse de livraison.

Pour tout renseignement complémentaire appelez le 06 70 37 23 91 ou contactez nous par mail : [wuillaume.jeanjacques@gmail.com](mailto:wuillaume.jeanjacques@gmail.com) voir le site : [www.tracclavie.com](http://www.tracclavie.com)

 Editions Jean-Jacques Wuillaume  
Collection Jeunesse

*Les herbes folles*  
Christel Laouillaou Eric Guichard



Editions Jean-Jacques Wuillaume  
Collection Jeunesse

« Je demande pardon aux enfants d'avoir dédié ce livre à une grande personne (...) oui je veux bien dédier ce livre à l'enfant qu'elle a été autrefois... »  
Antoine de Saint-Exupéry.

Quand elle était enfant cette grande personne, bien avant l'ère du numérique, des écrans, des portables, son rapport au temps n'était pas le même qu'aujourd'hui. Ses journées s'étraient, le temps s'allongeait, l'ennui s'installait.

Et pourtant c'est dans ces moments que jaillissait une idée de jeu géniale. Jeux qui nourrissaient son imaginaire, lui ouvraient des horizons sans frontière, tissaient des liens entre les enfants du quartier, nourrissaient son langage.

L'auteur invite cette grand-mère, ce grand-père à être les conteurs de ces moments uniques, de jeux, de partage, de bonheur.


Notes des auteurs

Après leur premier album « *Lilou et le goéland* » publié en 2017 aux éditions Libre Label, Christel Laouillaou et Eric Guichard publient un deuxième album de littérature jeunesse, intitulé « *Les Herbes folles* ».

Elle écrit et lui illustre. Dans le premier album Eric mettait en image des paysages de bord de mer aux pastels.

Pour « *Les Herbes folles* », il utilise le sépia donnant ainsi un aspect ancien aux illustrations afin qu'elles soient en parfaite redondance avec le texte. Ce récit, court, ponctué d'onomatopées, raconte leurs jeux d'enfants dans le quartier du village natal. Il n'y a pas si longtemps d'ailleurs, puisque le récit se situe dans les années 60/70. Avant l'ère consumériste, avant le numérique, les écrans, les portables, les tablettes.

Un album passeur de souvenirs et un guide vers le retour à l'essentiel. Un livre pour les grands et les petits.

 Christel Laouillaou  
Eric Guichard



## Club du Bon Accueil

Le club du Bon Accueil Fleixois pour ceux qui ne connaissent pas ou qui sont arrivés récemment est une association loi 1901 qui a pour but de réunir les retraités pour partager diverses animations, jeux, ateliers, repas, sorties, voyages ect... (quel que soit le milieu social, politique ou religieux de ses adhérents) dans la joie, la bonne humeur, la convivialité et le respect.

Depuis 14 mois d'inactivité le club va essayer de réunir ses adhérents à la salle René Chauvin.

Comme chacun le sait le club du "Bon Accueil Fleixois" est fermé les mois de Juillet et Août. Mais exceptionnellement le bureau du club a lancé une invitation à laquelle une très grande majorité des inscrits à l'association a répondu présent. C'est ainsi que nous allons nous retrouver le vendredi 2 juillet 2021 à la salle René Chauvin (le protocole sanitaire en vigueur sera respecté) pour un "Repas retrouvaille" pour clôturer une "Saison Blanche". Beaucoup ne se sont pas revus depuis le début de la pandémie. Gageons que les conversations vont être animées.

Vous pourrez nous rejoindre le vendredi 3 septembre (jour de reprise) à 14 h salle « René Chauvin » ou le meilleur accueil vous sera réservé.

Dans cette attente je vous souhaite de très bonnes vacances tout en étant prudent et je vous dis à bientôt.

La Présidente  
Claudine LEY





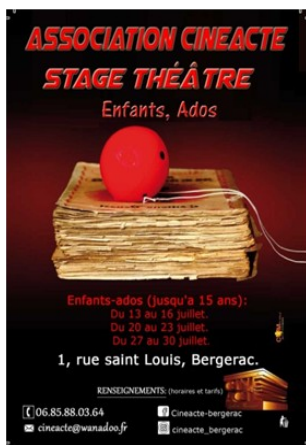
## Cineacte

Stages de théâtre d'été, pour enfants et ados,  
au 1 rue saint louis à Bergerac.

Trois sessions possibles.

Tarifs: 60 euros, pour la session choisie. (Avec 16 heures de stage! Et possibilité de laisser le stagiaire le midi, moyennant son casse-croûte, afin d'éviter des allers-retours !).

Infos et réservations au: 0685880364. / Facebook: cineacte-bergerac./Instagram: cineacte\_bergerac.



## Association Sport pour Tous



### LA RENTREE de l'Association SPORT POUR TOUS

#### GYM DOUCE - GYM D'ENTRETIEN SENIORS i

Indispensable pour garder une autonomie et rester en forme plus longtemps.

Les vendredis matin de 9h15 à 10h15, salle des fêtes Le Fleix.

A partir du 9 septembre 2021. Cours collectifs & mixtes.

-Renforcement musculaire pour garder une bonne posture

-Equilibre pour éviter les chutes

-Respiration pour moins se fatiguer et se détendre

-Pour se faire plaisir, garder un lien social de proximité et toujours dans la convivialité.

#### RELAXATION « Respirez et relâchez les tensions ! »

Le 22 septembre 2021, Sport Pour Tous propose une nouvelle activité sur la commune du Fleix.

Les mercredis de 18h30 à 19h30.

Salle René Chauvin. Séances collectives & mixtes pour tous.

*Dans un climat de bienveillance, porter l'attention sur les sensations du corps et la respiration pour ressentir progressivement détente et bien être.*

#### INTERVENTIONS SPORTIVES en milieu scolaire

Comme chaque année, les élèves de l'école publique pourront profiter de l'intervention de notre éducateur sportif.

#### GYM FITNESS adultes à Monfaucon

Les jeudis soir de 19h30 à 20h30

Cardio - Renforcement musculaire " Step - Swiss ball

#### YOGA (Hata Yoga) à Monfaucon

Les vendredis pairs de 18h30 à 19h30

**RANDONNEE** : Une fois par mois, le samedi après-midi, l'Association Sport Pour Tous propose des randonnées sur le canton de La Force.

#### Contacts & Renseignements

sportpourtous.24@orange.fr

06 16 07 08 91

La présidente : Nathalie GEROMIN



## ECHOS DE FOOT !



### Saison 2021 / 2022

REPRISE POUR L'ÉCOLE DE FOOT

Le 31 AOUT 2021 à 18 h

terrain de **LE FLEIX**

Pour toutes les catégories.

#### Planning des entrainements

| U6/U7   | U8/U9   | U10/U11   |
|---|---|---|
| Enfants nés en 2016 et 2015<br>Contact:<br>Anthony : 06 87 06 82 16 | Enfants nés en 2014 et 2013<br>Contact:<br>Sylvain : 06 19 59 55 48<br>Alexandre : 06 86 93 98 53                       | Enfants nés en 2012 et 2011<br>Contact:<br>Gael : 06 14 99 51 86  |
| -Tous les mardis 18 h   | -Tous les mardis 18 h<br>1 vendredi sur 2 à 18 h<br>( Si plateau le samedi il n'y a pas entrainement le vendredi soir ) | -Tous les mardis 18 h<br>1 vendredi sur 2 à 18 h<br>( Si plateau le samedi il n'y a pas entrainement le vendredi soir ) |

\*Plateaux le Samedi U6/U7 et U8/U9 alternés 1 semaine / 2

Pour toutes premières licences, fournir :

- 1 photo d'identité

- 1 photocopie de la carte d'identité recto/verso ou la page du livret de famille de l'enfant

Pour les enfants ayant déjà une licence, venir le jour demandé pour signer la demande de licence !

Paiement directement à la demande





## AAPPMA La Canevelles Gardonnaise

Cette association de pêche, créée en 1923, affiliée à la Fédération Départementale de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique de la Dordogne, couvre maintenant les communes de Bosset, Le-Fleix, La-Force, Fraisse, Gardonne, Ginestet, Lamonzie-St-Martin La-Veyssière, Lunas, Monfaucou, Prigonrieux, St-Georges-de-Blancaneix, St-Jean-d'Eyraud et St-Pierre-d'Eyraud

En février 2021 avec l'intégration du secteur de La Force, un nouveau conseil d'administration a été constitué avec des élus sur les communes de Gardonne, Ginestet, Lamonzie-Saint-Martin, Prigonrieux et St-Pierre-d'Eyraud.

Le programme de lâcher de 810 kg de truites portions nécessite la présence d'une soixantaine de bénévoles. Il a été fait en 3 alevinages sur le Barailler, l'Eyraud et la Gardonnette.

La Fédération Départementale de pêche de la Dordogne a fourni 10000 alevins de truites fario, sauvages, adaptées à notre climat.

Pour bien marquer que l'AAPPMA de GARDONNE assure la continuité de l'AAPPMA de LA FORCE nous avons réalisé un gros programme de lâchers de truites.

Avec les interrogations liées à la fin de l'AAPPMA de LA FORCE, appuyées par des articles de presse désastreux, parus à contre temps, les ventes de cartes de pêche sont très en dessous des prévisions. Il manque 100 cartes par rapport à ce qui était attendu, aussi les comptes 2021 vont présenter un très gros déficit. Il faut que les pêcheurs comprennent que ce n'est pas avec l'argent des voisins que l'on va acheter du poisson.

Les commerçants vendent les cartes de pêches bénévolement, ceci représente un travail important. Le site [www.cartedepeche.fr](http://www.cartedepeche.fr) est très facile à utiliser, nous conseillons donc à toute personne qui en a les moyens de prendre directement leur carte sur ce site. Une fois identifié, on peut prendre jusqu'à 10 cartes pour soi, ses enfants ou autre.

Avec l'assouplissement des contraintes sanitaires nous sommes toujours prêts à animer des séances d'initiation à la pêche pour les enfants des Centres de Loisir. Nous offrons les cartes de pêche aux enfants qui y participent. Des animations sont aussi proposées aux écoles.

Les renseignements concernant la pêche en Dordogne sont disponibles dans les Mairies, chez les dépositaires, et sur internet [www.federationpechedordogne.fr](http://www.federationpechedordogne.fr) : réglementation, dates d'ouvertures, prix des cartes, pêche sur les plans d'eau du département, techniques de pêche, navigation sur la rivière etc,

Contact : [canevelles2468@gmail.com](mailto:canevelles2468@gmail.com)

Lucien LABAYE, 09 62 27 81 73



## École Publique Marie Claude SERRES

L'école primaire publique Marie-Claude Serres compte une centaine d'enfants, pour cinq classes, de la maternelle au CM2. L'équipe du restaurant scolaire mijote sur place les repas des élèves chaque jour, pour le plus grand bonheur de leurs papilles. Le ramassage scolaire assure le transport des élèves des trois communes du regroupement, Le Fleix, Fraisse, Monfaucou. Une garderie est mise en place par accueillir les enfants le matin à partir de 7h30 et le soir jusqu'à 18h30.

Cette année scolaire 2020-2021 a été marquée par la crise sanitaire, comme chacun de nous. Le protocole sanitaire a été appliqué dans le respect le plus strict des mesures avec port du masque, lavage des mains plusieurs fois par jour, nettoyage des locaux et non brassage des élèves. L'école a ainsi pu maintenir les classes ouvertes tout au long de l'année, sans interrompre les apprentissages des élèves.

Au delà de l'enjeu sanitaire et humain, l'équipe enseignante a marqué cette année par un travail autour de l'environnement et des enjeux éco-citoyens avec un travail sur les déchets, l'étude des animaux et végétaux, l'installation de potagers et bacs à fleurs, l'intervention de spécialiste en école, ... Ce projet a abouti par des sorties scolaires pour l'ensemble des classes.

Nous rappelons que l'école est devenue obligatoire dès 3 ans et que, pour la rentrée scolaire prochaine, les enfants nés en 2018 vont faire leur rentrée en Petite Section de Maternelle en septembre. L'équipe enseignante et la personne chargée de direction d'école vous accueillent pour prendre contact et vous faire visiter l'école après l'inscription de votre enfant. N'oubliez pas que pour inscrire votre enfant, il faut vous munir du livret de famille et du carnet de santé de l'enfant, et vous rendre en mairie. Une fois cette inscription effectuée, vous pourrez prendre contact avec l'école.

L'équipe enseignante souhaite un bon départ aux élèves de CM2 pour leur entrée au collège et souhaite à tous un très bel été. En vous retrouvant en pleine forme en septembre.

L'équipe enseignante

### RENTÉE SCOLAIRE 2021 - 2022

Les inscriptions pour la rentrée de septembre sont à faire auprès du secrétariat de la Mairie.



## Comité des fêtes

Le Comité des Fêtes du Fleix a tenu son assemblée générale le vendredi 11 juin à 19h00 à la salle René Chauvin au Fleix.

Une trentaine de personnes dont une dizaine de nouveaux, ont assisté à cette Assemblée Générale. Après les traditionnels rapports, moral et financier, adoptés à l'unanimité, une présentation de la fête du village du mois d'août a été faite.

Cette année nous aurons :

Samedi 7 Août en soirée : marché gourmand avec des commerçants du village ou des producteurs locaux. La soirée sera animée par Michael VIGNEAU et son accordéon. Il sera accompagné par DJ Fabien.

Dimanche 8 Août : Brocante sur le stade avec grillade à midi. Pour inscription contacter le 06 26 14 92 70.

Emplacement de 5 mètres 10€.

Le soir repas place des platanes, moules frites, avec en animation musicale le DJ Ani musicale.

Lundi 9 Août : Grillades aux platanes avec en animation musicale la Banda 'Mi.

22h45 la troupe HARMONIE ART accompagnera les spectateurs voir le feu d'artifice, tiré par les Ets BREZAC, sur les quais avec port du masque recommandé. Cette année le feu sera sonorisé.

Pendant les trois jours la fête foraine sur la place du village.

La préparation et la mise en place se fera à partir du jeudi 5 Août 9h00. Si des personnes veulent nous rejoindre, avant pendant après, cela est encore possible.



## Les Petits strapontins

Dimanche 13 juin, l'exposition « promenade des arts » a rassemblé peintres, sculpteurs, photographes, dans le quartier ancien du Fleix. Notre première édition fut une réussite et le soleil était au rendez-vous.

Nous tenons à remercier chaleureusement tous les exposants mais également la mairie du Fleix, et l'association « mémoires du Fleix » pour leur aide logistique. Merci aussi à l'association « Harmonie Art » pour leur participation musicale.



# PANNEAUPOCKET

LA MAIRIE MET A DISPOSITION  
DE SES CITOYENS :



PanneauPocket  
TÉLÉCHARGEZ  
GRATUITEMENT  
L'APPLICATION

Pour être  
INFORMÉ  
PRÉVENU  
ALERTE

Disponible sur  
Google Play

Disponible sur  
App Store



\*Le message affiché sur le téléphone ci-dessus est un exemple. Remarquez nos logos de votre mairie pour plus d'informations.

Pour vous connecter taper dans votre barre de recherche : panneaupocket.

Aller sur le lien suivant :

panneaupocket sur google play.

Cliquer sur installer et laissez vous guider.

Lorsque vous avez accès à la liste taper 24130.

Vous aurez alors accès au Fleix.

Cliquez sur le cœur pour le mettre en favori et vous aurez alors accès aux informations de la commune.

## Information diverse

### Réglementation sur l'usage du feu

L'arrêté Préfectoral 24-2017-07-21-0001 pour la prévention de la pollution de l'air et des incendies de forêt.  
Brûlage interdit du 1er mars au 30 septembre 2021.



## Je me suis installée au Fleix



**Les gîtes des Deux Chênes (un des trois s'est couché dans la Charente !) viennent de se refaire une beauté. Nouvelles a voulu savoir qui se trouvait à l'origine de ce rajeunissement et est allé interviewer la pétillante Mira Chenaux**

**interviewer la pétillante Mira Chenaux**

**Les Nouvelles : Mira, qu'est ce qui vous a amenée à vous installer au Fleix ?**

**Mira Chenaux :** Nous avons découvert Le Fleix grâce à un ami de longue date qui est venu y passer sa retraite en 2005. Avec Daniel, mon mari, nous sommes tombés sous le charme et avons acheté une maison fin 2011 pour y passer nos vacances, en pensant venir aussi nous y installer au moment de la retraite. Nous habitions dans le Doubs, et nous rêvions de contrées plus douces pour nos vieux jours... Et puis, en 2019, Jean-François Teyssier de « JF Motoculture » cherchait quelqu'un pour reprendre la suite. Daniel, passionné de mécanique s'est dit que c'était l'occasion de changer de vie ! Et nous sommes arrivés bien avant l'heure de la retraite !

**Et les gîtes, c'était un projet déjà à ce moment ?**

**Mira Chenaux :** Pas du tout ! Cela s'est fait à la suite de rencontres, même si l'idée nous trottait déjà un peu dans la tête.

Un jour, pendant des vacances au Fleix, nous apercevons des voitures avec des plaques suisses dans la rue des Frères Reclus. Daniel et moi travaillions à l'époque en Suisse. Ni une ni deux, je vais toquer à la porte pour en savoir plus et faire connaissance... Nous prenons le café, ils sont originaires de La Chau-de-Fonds, Daniel aussi... Et de fil en aiguille, nous découvrons que ce Monsieur avait été le prof de musique de Daniel quand il était au collège !

En 2019, alors que je rendais visite à ces personnes, devenues des amis, Anne-Marie Bernard, la propriétaire des gîtes, s'y trouve aussi. Nous faisons connaissance, on se raconte nos vies, et elle finit par me dire, sur le ton de la boutade : « Tu ne rachèterais pas ma maison ? ». Etant sans emploi depuis mon arrivée au Fleix, la gestion de gîtes était quelque chose que nous avions envisagé et ça a été l'occasion de sérieusement s'y pencher ! Un peu plus tard, on a visité, on a vu le potentiel de la maison, chaque chambre équipée en salle de bain, le grand terrain clos... Ca s'est fait en deux heures !

**Quels sont les atouts de vos gîtes, après un complet lifting ?**

**Mira Chenaux :** Le calme et la convivialité. Nous voulons que les gens qui y passent se sentent comme chez eux... Avec un tarif très abordable.

Les vacanciers peuvent y passer quelques jours en totale autonomie en gîte indépendant entièrement équipé. Les chambres ont aussi toutes accès à la grande cuisine.

Mais je peux aussi leur servir le petit déjeuner s'ils le souhaitent... Le séjour se construit sur mesure ! Pour se détendre il y a la terrasse ombragée, le grand parc, la piscine hors sol, les chaises longues... Idéal pour des vacances reposantes, en couple, en famille ou avec des amis ! La maison peut aussi héberger des stagiaires ou salariés temporaires d'entreprises, lors de séminaires... ou les familles des Fleixois lors d'évènements ! Avec accueil des personnes à mobilité réduite !

Propos recueillis par Claude Becquet

Plus d'informations sur [lesdeuxchenes24.fr](http://lesdeuxchenes24.fr) et sur facebook

## Les gens du Fleix



Monsieur Rémi Bley est né au Fleix le 28 Février 1939, route de Mussidan Sa naissance est colorée par les débuts de la seconde guerre mondiale, car son père a fait partie des premiers hommes du village « embarqués » dans la mobilisation générale, puis il a été fait prisonnier en 1940, plusieurs années de captivité ont suivi...

« Je suis resté avec ma mère, qui était femme de ménage et mes grands-parents, j'ai fréquenté l'école

« libre », chez les sœurs jusqu'en 1945. »

Années 1943-1944, les allemands arrivent au Fleix ! « nous les avons vu apparaître par derrière les maisons, ils passaient par les jardins. Je me souviens très bien de leur présence chez nous, ils ont réquisitionné des chambres à l'étage et y ont passé un certain temps, ils se lavaient dans le jardin et prenaient de l'eau à la pompe ». Des années de couvre-feu, de rationnement, de peur et d'inquiétude pour le père absent. Jusqu'en 1945, où ma mère apprend sa libération et son retour au Fleix, alors qu'elle était au marché à Sainte Foy.

Lorsque j'ai vu mon père, je ne l'ai pas reconnu (et sûrement que lui non plus) j'avais 6 mois lors de son départ ! La vie a repris son cours, j'ai été inscrit à l'école publique puis fait un apprentissage de menuisier, j'ai travaillé à la Drague puis à la briquetterie Durand.

Mais en 1959, le service militaire m'appelle, j'ai fait mes classes à Brive pendant 4 mois puis, départ pour l'Algérie (dans le constantinois) où la guerre faisait rage, j'étais magasinier d'armes, de douloureux souvenirs mais qui ont également permis de créer des liens très forts avec d'autres soldats. Je suis rentré changé, endurci...

Je me suis marié en 1962, ma femme travaillait dans une famille à Monfaucon, ce qui nous a permis de vivre nos meilleures années car nous avons suivi cette famille dans leurs différents déménagements, région parisienne, région cannoise... nous avons vu du pays !

Les guerres ont fait partie de ma vie, je suis toujours porte-drapeaux des anciens d'Algérie (depuis 30 ans).

« La guerre est difficilement supportable dans n'importe quel pays »

Propos recueillis Anne Chateau

## DANGER ALLERGIES Ambroisie à feuilles d'armoise

L'Ambroisie à feuilles d'armoise est une plante exotique envahissante originaire d'Amérique du Nord introduite en France en 1863 suite à un mélange accidentel avec des graines de trèfles. Elle est présente dans tous les départements de la Nouvelle-Aquitaine en particulier en Deux-Sèvres, en Charente, en Dordogne et en Lot-et-Garonne avec un front de colonisation partant du Nord vers le Sud. Le pollen de l'Ambroisie est très allergisant.

Les coûts de santé imputables à l'allergie aux pollens d'ambroisie représentent des sommes importantes. De plus, l'Ambroisie est une adventice, qui de par son cycle de vie, concurrence les cultures de printemps. La culture du tournesol, de la même famille botanique, est la plus touchée.

L'Ambroisie est une espèce pionnière, résistante à la sécheresse, qui se développe sur les surfaces mises à nu, perturbées (le plus souvent par les activités humaines), peu importe la nature du sol. Elle prolifère grâce aux milliers de graines qu'elle produit. Celle-ci peuvent se conserver 10 à 40 ans dans le sol. Peu compétitive, l'Ambroisie va surtout empêcher le développement de végétaux ayant un cycle biologique synchrone avec le sien comme certaines espèces cultivées. Elle se trouve dans ou à proximité des cultures, des friches, des chantiers, en bords de chemins, des axes routiers et ferroviaires et plus rarement sur les berges des cours d'eau.

### Les actions préventives

Couvrir les sols nus ou perturbés par un couvert végétal, du paillis, des aménagements paysagers, géotextile...

### Les actions curatives

L'arrachage manuel de la plante entière, racines comprises, est préconisé pour de petites surfaces infestées avant la floraison (soit avant mi-juillet). L'arrachage manuel après floraison est déconseillé à cause des risques d'allergie.

### Précautions générales

Les personnes dont l'allergie à l'Ambroisie est avérée ne doivent pas participer aux actions de gestion.

Protégez-vous en portant au minimum des gants lors de l'arrachage.

Nettoyer les vêtements, les chaussures, le matériel et les engins utilisés à la fin de chaque opération de gestion.

Jusqu'à mi-juillet, les déchets d'arrachage peuvent être compostés en l'absence de pollens et de semences.

Au-delà de la mi-août, les interventions sont déconseillées car elles favoriseraient la dispersion du pollen et des graines.

Email référent local : [ambroisie.lefleix@gmail.com](mailto:ambroisie.lefleix@gmail.com)

Email national : [contact@signalement-ambroisie.fr](mailto:contact@signalement-ambroisie.fr)

Site : [www.signalement-ambroisie.fr](http://www.signalement-ambroisie.fr)

Appli mobile : Signalement ambroisie

Téléphone : 0 972 376 888

Pour plus d'info : [www.ambroisie.info](http://www.ambroisie.info)



## Plan Départemental de Gestion d'une Canicule

La période de veille saisonnière du plan départemental de gestion d'une canicule s'est ouverte depuis le 1er juin et s'étendra jusqu'au 15 septembre 2021

A la demande de Monsieur le Préfet, depuis 2004, un registre communal a été mis en place qui recense les personnes âgées, vulnérables, seules ou handicapées. La finalité de ce registre est de permettre l'intervention ciblée des services sanitaires et sociaux en cas de déclenchement du plan canicule, ou éventuellement grand froid et récemment pandémie.

Il permettra également aux services municipaux de la Mairie de rentrer en contact avec les personnes inscrites.

Par conséquent, si vous souhaitez être noté dans ce registre, il suffit d'appeler la Mairie pour vous faire inscrire

Nous précisons que pour des raisons de confidentialité, le registre n'est accessible qu'aux personnes nommément habilitées à intervenir pour enregistrer, traiter, conserver et modifier les données.

REPUBLICQUE FRANÇAISE  
Département de la Nouvelle-Aquitaine

Santé publique France

**N'attendez pas les premiers effets des fortes chaleurs.**

MAUX DE TÊTE    CRAMPES    NAUSÉES

**Protégez-vous**

RESTEZ AU FRAIS    BUVEZ DE L'EAU

EN CAS DE MALAISE, APPELEZ LE 15

Pour plus d'informations : 0 800 06 66 66 (appel gratuit) meteo.fr - canicule

## Fleiximots

### Jouons avec les maires du Fleix

**Dans la grille ci-contre toutes les définitions en bleu se rapportent à des maires de la commune. Vous ne les connaissez sans doute pas tous, aidez-vous d'une liste...**

**Horizontalement** 1 : Henri Salvador l'a chanté au féminin – Assemblée d'ecclésiastiques 2 : Cri d'étonnement – Dans l'air marin – Utile au pêcheur 3 Ne vois-tu rien venir ? – L'aîné des Dalton – Le Fleix s'y trouve 4 : Jointes – Un hédoniste, à coup sûr 5 : Bergerac, par exemple – On dit qu'elle est sage... – Le Fleix-Paris, Paris-Le Fleix – Bière d'outre-Manche 6 : L'édile du Fleix est le number... – Appris – Bref mandat avant la Libération 7 : Négatif – Les griffes du rapace 8 : Légende – Petit et douillet 9 : Ni sur l'Isle, ni de Saussignac, ni d'Eymet – Celle-là ! 10 : Patronage – Période de labeur pour les abeilles – Boîte Postale 11 : Ceux d'Agatha Christie ne le sont plus – Femme de Verrat - Cinglé 12 : Spécialiste – A emmené Le Fleix dans le XXIème siècle - Paresseux

*(Mots croisés concoctés par Claude Becquet)*



**Verticalement** A : Un parti pris local – Son prénom B : N'y pensez pas à mal ! – Eclatent les soirs d'été C : Une autre Anne dans Lenclos - Type ou moitié de virage D : Tue – Poltron E : Sous la portée – A lui – Ancêtre de l'Europe F : Court poème – A elle G : L'Europe d'aujourd'hui – Dans l'Essonne H : Elu sous Vincent Auriol – La messe est dite I : Cornet – Relatif au sang – Petit village des Pyrénées Orientales J : Mini-album – Retiré du monde K : Unité de mesure de capacité électrique – La femme du cousin de Verrat - A emmené Le Fleix dans le XXème siècle (prénom) L : Non plus – Plastiques, musicaux ou littéraires – Ado britannique M : Un club de la capitale des Gaules – Règle N : Raymond ou Jacques ? O : Star – Celui de la grande Zoa est en plumes P : Transport d'Ile de France – Il a l'eau !

|    | A | B | C | D | E | F | G | H | I | J | K | L | M | N | O | P |
|----|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |
| 2  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |
| 3  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |
| 4  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |
| 5  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |
| 6  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |
| 7  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |
| 8  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |
| 9  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |
| 10 |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |
| 11 |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |
| 12 |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |



### Rappel des horaires d'ouverture MAIRIE et AGENCE POSTALE :

du lundi au vendredi  
de **9h à 12h**  
et de **13h30 à 17h**

